

Julien Landfried, *Contre le communautarisme*

Paris, Armand Colin, 2007 (188 pages)

Voici un ouvrage court, engagé, important. En 188 pages, Julien Landfried traite, sous un angle à la fois analytique et militant, d'un enjeu crucial : l'articulation entre revendications communautaires et exigence républicaine. Bien écrit et solidement argumenté, c'est un outil idéal pour poser le débat de l'avenir du modèle républicain et laïque français sur des bases claires.

Julien Landfried est directeur de l'Observatoire du communautarisme, dont le site internet (www.communautarisme.net) a longtemps alimenté les débats (mais il tourne au ralenti depuis deux ans, on ne sait trop pourquoi). Il charpente sa réflexion à partir d'une introduction substantielle (p.11 à 22), puis de huit chapitres rondement menés (p.23 à 183) et une courte conclusion suivie d'une petite bibliographie (p.185 à 188).

L'introduction commence par poser le problème : le modèle républicain est en crise, la France se trouve à un carrefour, et le pessimisme est de règle. Face à des idéaux républicains décrédibilisés, « le filon communautariste » (p.13) ouvre la voie aux revendications particularistes, « camouflées sous des arguments républicains souvent corrompus » (p.15). Or, souligne l'auteur, les « attaques contre les principes républicains portent en germe la destruction de ce qui fait la France, c'est-à-dire ni une appartenance ethnique, ni une appartenance religieuse, ni une autre appartenance identitaire, mais la volonté de se rassembler dans le cadre commun de la laïcité publique et de l'intérêt général. » (p.21).

Le premier chapitre (p.23 à 44) tente ensuite d'expliquer comment on est passé « de la République des hommes libres au bouillon de culture victimaire » (p.23). Julien Landfried explique que l'effondrement du paradigme socialiste a transformé le statut de la victime. La victime, ce n'est plus le prolétaire exploité, mais le 'minoritaire', ce dernier s'organisant de manière à toucher les dividendes de son image victimaire, notamment au travers de dispositifs mémoriels : l'auteur donne l'exemple de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, qui finance « des pans entiers des organisations communautaires juives » (p.28), et celui du CRIF (Conseil Représentatif des Institutions Juives de France), dont le succès politique apparaît, pour Julien Landfried, comme une « transgression républicaine majeure » au travers de « l'officialisation de corps intermédiaires sur base ethnoreligieuse » (p.31). Un autre exemple de dérapage victimaire s'observe, selon l'auteur, dans un certain antiracisme, qui se gargarise de « stigmatisation », au point où ce registre devient « l'alpha et l'omega d'une littérature en sciences sociales en voie accélérée d'appauvrissement » (p.39). Par peur

de « stigmatiser », la gauche se serait désintéressée d'enjeux sociaux qui touchent massivement les catégories populaires, ouvrant une avenue.... au Front National :

« (...) des questions importantes comme celles de la délinquance juvénile, des mariages forcés ou de la privatisation par des bandes délinquantes de quartiers laissés en jachère économique n'(ont) pas été abordées pendant des années. Cela aurait été 'stigmatiser' des individus pour qui l'on avait plutôt imaginé un autre rôle dans la société du spectacle politique : celui de l'autre, victime éternelle de nos propres péchés et turpitudes » (p.40).

Résultat : le Front National a prospéré en s'emparant, à sa manière, de questions délaissées par la Gauche bien-pensante et antiraciste. Le culte de la différence, qui conduit certains antiracistes à couvrir des pratiques culturelles contraires aux Droits de l'Homme et du Citoyen (mariage forcé, excision etc.), aboutit ainsi à une surenchère de revendications de la part de groupes qui s'auto-déclarent représentants de diverses minorités de victimes. C'est un travail de sape qui aboutit à la destruction du modèle républicain :

« (...) L'absence de fermeté des responsables politiques et leur empressement à satisfaire ces demandes catégorielles explique la spirale infernale de revendications mimétiques, provenant de groupes indépendants mais partageant au fond la même visée sociopolitique d'autoreprésentation de la communauté, qui peut se résumer ainsi : les attaques contre les institutions républicaines sont au fond une critique radicale du mode de représentation politique que constituent la nation et son corollaire, l'égalité de tous devant la loi » (p.43).

L'idéalisation du 'droit à la différence' aboutit à la 'différence des droits', "c'est-à-dire l'exacte négation du projet républicain d'émancipation individuelle et sociale" (p.44).

Entrepreneurs communautaires

Le second chapitre (p.45 à 63) détaille ensuite, de manière implacable et particulièrement convaincante, la manière dont le « filon communautariste » est exploité (p.45). Contrairement à une idée reçue, ce « filon » n'est pas d'abord porté par des communautés, mais par des individus, loin du fantasme de « communautés » soudées qui n'existent pas. Ces individus, entrepreneurs communautaires, s'arrogent un titre, créent une structure autoproclamée « représentative », alors qu'elle ne l'est presque jamais. Ainsi, Act Up, organisation homosexuelle la plus visible, n'avait que 150 militants en 2005 (p.47). Dès lors qu'une reconnaissance médiatique et politique leur est accordée, les voix discordantes sont écartées et les « droits » de telle ou telle communauté fantasmée sont brandis, dans le but d'obtenir divers avantages à la table de la République. Ces stratégies entrepreneuriales réussissent d'autant mieux que le registre victimaire tétanise la Gauche, nourrit une forme de « terrorisme intellectuel » (interdit de critiquer les 'minorités') et pénalise les débats.

L'exemple par lequel Julien Landfried termine ce chapitre est celui de la loi sur l'homophobie, qui a abouti à la condamnation de Christian Vanneste, le 24 janvier 2006, pour « injures homophobes ». Tout en y voyant « une volonté de provocation inutile », Julien Landfried estime que « les propos de Christian Vanneste peuvent irriter ou choquer, mais ils représentent une opinion philosophique, et non la moindre, puisque les grandes religions monothéistes la partagent. (...) Il est dommageable d'avoir, sur la base de la loi du 30 décembre 2004 relative à la création de la haute autorité de lutte contre les discriminations, condamné M. Vanneste. Car cela signifie que demain pourront être condamnés la grande majorité des curés, prêtres, imams ou rabbins, pour le simple fait de reprendre leurs dogmes religieux. Une position libérale devrait être de protéger à la fois la critique de l'homosexualité et la critique de l'hétérosexualité comme comportements sociaux et non comme données naturelles ou ontologiques ». (p.61-62).

Le chapitre 3 (p.65 à 87) déplace l'analyse sur le terrain de la mémoire. Partant de la loi Gayssot, l'auteur décrit ce qu'il juge être une « perverse concurrence des victimes » (p.69), entraînant l'engrenage de quatre lois mémorielles. Au lieu d'empiler des lois de protection vis-à-vis de telle ou telle « communauté », l'auteur plaide pour ce principe éducatif simple : « Arriver à un 'récit commun partagé' est le meilleur moyen de déminer les offensives communautaires de mémoire » (p.84). Avec pour corollaire une prise de recul, qui place « le passé à sa place de passé » (p.86), sans ressasser passionnellement des épisodes révolus dont l'horreur ne fait qu'entretenir des « mémoires à vif » (87) et des surenchères victimaires et réparatrices. L'auteur voit ici une possible spécificité chrétienne, "les sociétés asiatiques" et "le monde arabo-musulman" étant moins portées sur la repentance et à "l'esprit victimaire" (p.85). Comment sortir de ces logiques ?

Une mauvaise réponse politique, analysée dans le chapitre 4 (p.89 à 113), serait la discrimination positive, qui ouvre une boîte de Pandore ouverte à toutes les surenchères. Intellectuels libéraux, mais aussi "socio-libéraux" se retrouvent sur l'objectif suivant, explicité à la page 90:

"(...) Pour ces penseurs, le modèle de républicanisme civique et d'État providence mis en place peu à peu au cours du siècle et singulièrement au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale est en échec. De ce fait, il s'agit de mettre à bas le principe d'égalité de droit, considéré comme une simple convention juridique et de lui substituer le principe d'égalité de fait, non plus les individus mais pour des groupes, dont la "visibilité" et "l'accès" aux sphères de pouvoirs politiques, managériales ou médiatiques sont considérés comme insuffisants au regard de conventions purement statistiques" (p.90).

La loi sur la parité, sous couvert de bonnes intentions, a ouvert une brèche que d'autres, ensuite, ont cherché à élargir, bafouant le "système méritocratique, aveugle en droit aux différences et particularismes" (p.94). Un trait particulièrement pénétrant de l'analyse de

l'auteur raccorde cette dérive à deux sources: d'une part, la critique marxiste des droits formels (opposés aux droits réels), recyclée par une part de l'*intelligentsia* au service du démentèlement de la République; mais aussi, d'autre part, une rhétorique contre-révolutionnaire, où les groupes intermédiaires retrouvent une visibilité différenciée, rejoignant la conception d'Ancien Régime qui représentait la société comme un tout organique, composé de corps intermédiaires disposant, chacun, de droits propres. On assisterait ainsi à un véritable "retour à une idéologie foncièrement réactionnaire par le biais de la cosmétique de 'nouveaux droits'. La majeure partie du personnel politique et intellectuel n'y a vu que du feu" (p.95). Détaillant le rôle de groupes de pression comme l'Institut Montaigne, "think tank néolibéral créé par l'ancien patron d'Axa, Claude Béabar" (p.98), l'auteur critique point par point l'argumentation des partisans d'un "rattrapage", avertissant que "la mesure 'temporaire' ne peut que s'éterniser" (p.103). Sans compter le fait que la discrimination positive crée aussi, à l'inverse, une discrimination négative: à talent égal, pourquoi un jeune homme de 35 ans serait automatiquement évincé d'un poste par une collègue féminine de même capacité et de même âge, simplement parce que cette dernière est une femme ? L'auteur suggère alors une solution alternative à méditer :

" (...) Pour produire de la Justice et ne pas faire semblant de croire à la perfection des institutions républicaines, encore faudrait-il remettre en cause radicalement le système de connivences et de renvois d'ascenseurs qui caractérisent de manière croissante les réseaux de pouvoirs. Une mesure puissante comme le mandat unique et son corollaire logique, la fin du cumul des mandats, renouvellerait en profondeur les cadres des organisations politiques et ferait rentrer mécaniquement des individus aux portes du pouvoir, mais restés sur la touche en raison de leur naissance ou de handicaps réels" (p.104).

De manière très convaincante, Julien Landfried explique pourquoi quelques mesures modérées, et parfois démagogiques, de "discrimination positive" permettent aux élites politiques en place de se dédouaner à peu de frais du soupçon, justifié, d'auto-reproduction entre initiés, tout en poursuivant par ailleurs un cumul des mandats qui confisque le pouvoir à une caste de privilégiés. Le raisonnement est le suivant : mieux vaut un peu de discrimination positive qui "ne coûte pas cher" et permet de continuer les fonctionnements opaques et népotiques, plutôt qu'un mandat unique qui risquerait de renouveler profondément le personnel politique en sapant les rentes de situation. Seul problème, et de taille: en effectuant ce calcul cynique, profitable à court terme, les élites politiques se coupent davantage de la réalité démocratique française.

Car la discrimination positive apparaît, pour l'auteur, comme fausement favorable à la démocratie. Basée sur des privilèges pensés comme compensatoires, elle nourrit des associations soi-disant représentatives, qui n'hésitent pas à porter plainte "contre quiconque ose penser en dehors du champ du raisonnable" (p.108), au risque de devenir ces "groupes d'oppression" brocardés par Philippe Murray. En fin de compte, c'est à une lutte sans

merci contre les discriminations négatives qu'il faut procéder, plutôt que rajouter une discrimination à une autre en instituant la discrimination positive qui crée une situation de "deux poids, deux mesures". D'où l'éloge fait de l'action des ZEP (Zones d'Education Prioritaire). Ces ZEP, présentées faussement comme une discrimination positive masquée par l'Institut Montaigne, sont tout le contraire: elles ne donnent aucun passe-droits aux individus en raison de leurs origines, mais visent à "réduire les handicaps dont certaines zones sont victimes" (p.112), comme c'est la mission d'une République soucieuse du respect de l'égalité des droits à l'éducation.

Mépris de classe pour les milieux populaires

Dans le chapitre 5, Julien Landfried développe un point déjà esquissé précédemment: comment l'*intelligentsia* est passée du paradigme politique de la lutte des classes à celui des 'minorités visibles'. Ce glissement s'est opéré au prix d'une décrédibilisation de la catégorie "populaire", dont il est devenu de bon ton de se moquer, à l'image de la série Deschiens, sur *Canal+* (p.117). Ce qui importe maintenant, ce n'est plus l'accès des catégories populaires aux instances de pouvoir et de direction (y compris dans les partis politiques). Ce qui compte, c'est de mettre en avant la 'minorité visible', représentée par des professionnels identitaires. "Le paradoxe de ce glissement, c'est qu'il finit par voir dans les classes populaires issues de l'immigration avant tout des acteurs de systèmes cultures dominés et à cet égard dignes d'un respect inconditionnel qui est dans le même temps refusé aux cultures populaires", moquées sans vergogne pour leur supposé archaïsme (p.122).

On aboutit ainsi à une invisibilité des milieux populaires, et à une sur-représentation des 'minorités visibles' à coup de gonflette médiatique, à l'image des deux Marches des indigènes de la République, les 8 mai 2005 et 2006, qui prétendaient représenter en particulier des millions de musulmans, et qui n'ont rassemblé... que quelques centaines de personnes. Julien Landfried brosse un constat implacable de ce "gigantesque politiquement correct qui sévit désormais dans les milieux journalistiques, pétris de culpabilité mêlée d'admiration pour les affirmations identitaires en même temps que de mépris de classe pour les catégories populaires" (p.124).

Mais qui est responsable ? Peut-on identifier une source à cette vague anti-républicaine ? "Qui veut la fin de l'universalisme français?" Julien Landfried s'attelle à répondre à la question (chapitre 6). Il se propose de passer en revue "un ensemble hétéroclite de forces organisées par une croyance structurelle dans les valeurs inégalitaires" (p.133). La première charge porte contre les Etats-Unis, dont la politique très pro-israélienne est analysée comme un des signes témoignant, selon l'auteur, que "les Etats-Unis ont fait le choix depuis deux décennies de la croyance en l'inégalité" (p.134). La seconde charge porte contre les politiques européennes de préservation des identités régionales, exemplarisées par l'enjeu de

la charte des langues régionales et minoritaires, qui ouvrirait, d'après l'auteur, "vers une France des ethnies" (p.143), au risque "du fractionnement de la France en régions prises en otage par des minorités militantes ethnolinguistiques" (p.147). Enfin, et de manière plus convaincante, Julien Landfried pointe du doigt les "*cultural, racial and gender studies*", importées des Etats-Unis, qui témoignent de deux logiques: d'une part, le souci de s'abstraire d'un certain cadre culturel puritain, en revalorisant comme objet d'étude des dimensions ignorées par les WASP (White, Anglo-saxon and Protestant); mais aussi, d'autre part, un échappatoire pour "les étudiants les plus faibles, notamment ceux issus du système dérogatoire de la discrimination positive" (p.150).

L'auteur souligne, non sans courage (p.149 à 154), que dans le champ des sciences sociales françaises, l'anticolonialisme serait devenu la dernière "posture" à la mode, permettant "d'accélérer quelque peu l'accès à la notoriété médiatique et, dans une certaine mesure, académique" (p.151). Appuyé sur un réseau de médias qui jouent un rôle de caisse de résonance (l'auteur cite notamment l'hebdomadaire *Politis*, le quotidien *Libération*, le mensuel *Le Monde diplomatique*, l'association CRAN -Conseil Représentatif des Associations Noires- etc.), ce discours bien-pensant relèverait d'une forme de "tartuferie" (p.153) qui délégitime à bon compte une très large tradition historiographique antérieure, comme si l'analyse et la dénonciation du colonialisme avaient été inventées aujourd'hui. Il révélerait aussi une influence américaine mal digérée: "L'univers idéologique de ces chercheurs militants est marqué par la fascination pour la sous-culture prolétarienne américaine du ghetto (violences, machisme, rap etc.), et par la lecture de la littérature américaine. La réalité sociale américaine en devient explicative de la situation française par un curieux phénomène d'importation. (...) Ces militants importent en France une histoire qui n'est pas la nôtre" (p.153).

La 'passion de l'autre', autre nom du mépris du peuple

Après ce qui ressemble à un réquisitoire, le chapitre 7 (p.155 à 171) vient comme un correctif: "les critiques du modèle républicain ne sont pas toutes à rejeter". Nier les excès d'un discours victimaire à relents communautaristes ne doit pas conduire à nier symétriquement l'existence de discriminations. Ces dernières existent, et la République doit s'attacher à les réduire. Un premier terrain où le modèle républicain français travaille à réduire les discriminations, est celui des mariages mixtes, beaucoup plus forts en France que dans les pays voisins. S'appuyant sur les travaux d'Emmanuel Todd, l'auteur plaide pour le maintien d'une dynamique d'exogamie, puissant antidote au repli communautaire. Son plaidoyer se déplace ensuite sur le terrain de la politique de la ville, soulignant le caractère crucial d'une mixité spatiale: "pour lutter contre les ségrégations spatiales, mieux vaudrait une politique fiscale ambitieuse qu'un 'ministère de l'antiracisme' !" (p.164). Enfin, l'auteur invite à une roborative critique des élites intellectuelles, qui ont perdu le contact avec la réalité empirique

de la société française actuelle. "L'idéal de fraternité (...) devient un idéal de tolérance théorique de la part d'élites bien-pensantes et travaillées par des idéologies compassionnelles" (p.165). Le résultat est l'isolement politique des catégories populaires. "Le cosmopolitisme romantique des élites est une escroquerie (...). La passion de 'l'autre' est devenue pour elles l'autre nom du mépris du peuple" (p.167).

Enfin, dans un bref chapitre 8 aux contours un peu incertains (p.173 à 183), l'auteur tente de proposer des pistes qui permettent de repenser les "figures du collectif" dans un contexte menacé à la fois par l'atomisation du lien social les par les replis communautaires. Il plaide avec conviction pour un Etat qui donne toute liberté aux acteurs individuels de s'organiser comme bon leur semble, à condition d'éviter toute dérive clientéliste : "nul particularisme dans l'espace public, toute liberté aux particuliers de s'exprimer dans l'espace privé (...) Il faut mettre en place un cadre politique qui ne pourchasse pas la chaleur des solidarités infrapolitiques, mais qui n'intervienne pas dans leur organisation, sauf à verser dans un clientélisme auquel les politiques nous habituent trop souvent" (p.177). Et l'auteur de regretter, avec une lucidité qui l'honore, l'opacité "des subventions publiques aux associations", qui témoignerait d'un "jeu hypocrite" qui voit, d'un côté, l'Etat clamer son républicanisme, et de l'autre, pratiquer un "clientélisme communautaire bien réel" (p.179) en jouant sur le levier de la subvention.

Dans une très brève conclusion (p.185-186), Julien Landfried invoque pour finir "fidélité aux principes républicains et capacité d'imagination", soulignant que "la liste des privilèges à abroger est longue", mais que le "besoin d'une nouvelle nuit du 4 août" se fait urgent.

* * * * *

Cet essai dense et bref appelle naturellement certaines remarques correctives. Une première critique tient à l'absence de typologie des communautés. Or, celle-ci est essentielle. Pour reprendre une distinction effectuée, notamment, par Bertrand Badie, à la suite d'une riche tradition sociologique, il existe des communautés naturelles (le mimétisme, la reproduction et la pression traditionnelle déterminent les options individuelles) mais aussi des communautés sociétaires (modèle associatif, où les options individuelles créent le groupe, sur un mode contractuel). L'enjeu "communautariste" n'est pas du tout le même suivant le type de communauté dont on parle. Une autre critique de fond qu'appellent les analyses, souvent brillantes, de Julien Landfried, est l'équivalence automatique, flagrante dans le chapitre 8, entre communautés et intérêts privés. Or, ce n'est pas si simple! Associations et communautés ne peuvent-elles pas, suivant certaines modalités, oeuvrer pour l'intérêt général? Et parfois même, oeuvrer davantage, pour l'intérêt collectif, qu'un Etat corrompu ? Ceci conduit à une

troisième critique de fond, qui tient à la surestimation du rôle de l'Etat central, propre à une tradition jacobine manifestement privilégiée par l'auteur, comme si l'Etat central était, par nature, le seul interprète de l'intérêt général. Un zeste de tradition républicaine girondine, ou d'héritage "Deuxième Gauche", permettraient ici d'apporter de très utiles nuances. En soulignant, en particulier, l'utilité du principe de subsidiarité et de la démocratie locale contre les tentations incantatoires (grands principes rabâchés et application empirique bâclée) mêlées de clientélisme paternaliste: le contrôle local par des citoyens responsabilisés et nourris de culture associative est un antidote efficace, et authentiquement républicain, contre les 'petits arrangements entre amis' ! Sans oublier qu'en dépit de dérives, réelles et parfois alarmantes, toute subvention aux associations n'est pas nécessairement clientéliste (ni communautariste), lorsque celle-ci est attribuée de manière transparente, critériée et concertée. Une réévaluation prudente et maîtrisée du rôle des sociétés civiles serait bienvenue dans la réflexion de l'auteur. Le défi qui consiste à **mieux conjuguer République et diversité** n'est pas optionnel. Et si la réponse passait notamment par une prise en compte égalitaire, encadrée et non clientéliste de la société civile ?

Mais ces quelques remarques critiques, inévitables devant un essai aussi riche, ne doivent pas occulter ce constat final : on tient, avec cet ouvrage, un des meilleurs diagnostics jamais portés sur les crises et dérives du modèle républicain français depuis trente ans. La critique, cinglante, des dérapages communautaristes et victimaires, paravents d'une impuissance politique à traiter les inégalités à leur racine, va parfois un tantinet trop loin... Mais elle n'en reste pas formulée en des termes d'une implacable justesse d'ensemble. Cet essai au style alerte et sûr apporte une bouffée d'oxygène bien rare, et d'autant plus précieuse, dans une atmosphère intellectuelle anémiée et conformiste.

Un livre intelligent et jubilatoire, qui ne déparera pas dans les meilleures bibliothèques ! S'il ne fallait en retenir qu'un point, ce serait celui-ci: à l'inverse d'une certaine sociologie de la déploration qui tire sans merci sur l'ambulance républicaine française, Julien Landfried a l'immense mérite de comprendre, et de défendre avec brio ce qui fait la grandeur du modèle de société politique forgé depuis la Révolution : son sens de l'universel au travers de l'égalité des droits, l'accent sur la liberté de penser et la laïcité, à rebours des tentations différentialistes et communautaristes. Il souligne que si la République va mal, ce n'est pas à cause du républicanisme français en tant que socle de valeurs, mais au contraire parce que ce républicanisme n'est pas, ou plus suffisamment compris et appliqué. C'est dans cette brèche que s'engouffrent les surenchères particularistes, dont l'avantage apparent est leur plus-value démagogique et leur caractère peu coûteux. Au risque de creuser les inégalités réelles et d'aggraver le divorce entre des élites clientélistes et un peuple méprisé. Le salut républicain français selon Julien Landfried ne passera pas par "moins de République", mais par "plus de République", dans la fidélité réinventée aux intuitions des Révolutionnaires qui mirent à bas, un certain soir d'août 1789, les privilèges des héritiers et des castes de tous bords au nom de l'égalité des droits de tous les citoyens.